

Membres du Conseil : 14

Présents : 13

Votants : 14

Excusé : Philippe Baudon pouvoir à G.Bonneau

Le procès verbal de la séance du 22/01/2019 est approuvé à 13 voix pour, 1 abstention.

Toutes nos délibérations sont consultables en mairie.

Trail de Tiziana du 31/03/2019

« L'équipe des bénévoles »



Nos prochains rendez-vous !

Samedi 27 et dimanche 28 avril :

Fête du village organisée par l'UBOF

Dimanche 28 avril : Vide-grenier et vide ta chambre

Samedi 4 mai : Concert harmonie d'Olivet à l'Eglise de Bou à 20h30

Mercredi 8 mai : Armistice, rendez-vous à la mairie à 11h15

Vendredi 10 mai : Marché de Printemps organisé par l'association des parents d'élèves

Samedi 18 mai : Balk Folk organisé par la Fraternelle

Vendredi 24 mai : Concert de Printemps à l'Eglise de Bou

Samedi 25 mai : passage du jury pour les maisons fleuries

Dimanche 26 mai : Elections Européennes à la salle des fêtes de 8 h à 18 h



Conseil Municipal

Du 09 AVRIL 2019

Vie Municipale

Suite aux élections Partielles Municipales des 24 et 31 mars 2019, **4 nouveaux conseillers intègrent le Conseil Municipal**, - M. Michel CORBIN, M. Jean-Luc DESBOIS, M. Bruno CŒUR et Mme Françoise BORDEAUX BOREL.

Parmi les délibérations votées lors de la séance :

- Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Espace Aquatique de Chécy (SIGEA) :

Nomination de Guy Coursimault en tant que représentant suppléant.

Voté à l'unanimité.

Revalorisation d'indice de l'indice brut des indemnités de fonction du maire et des adjoints

L'indice de référence ayant été revalorisé **au 01/01/2019 par décret** (indice brut 1027), notre précédente délibération du 20/10/2017 faisant référence au précédent indice (1022), il convient de redélibérer pour adopter ce nouvel indice. **Voté à l'unanimité.**

- A la demande d'Orléans Métropole, approbation des rapports de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 03/12/2018 et du 17/12/2018 et approbation de l'attribution de compensation d'investissement

Le rapport du 03/12 permettant de valider les attributions de compensation 2018 tient compte des ajustements de recettes liées aux redevances d'occupation du domaine public ou de concessions qui n'avaient pas été intégrées lors de la première évaluation, et tient compte également de la mise à disposition des locaux de l'ESAD à Orléans Métropole. Ce rapport est adopté à **7 voix pour, 7 abstentions.**

Celui du 17/12 qui valide les attributions de compensation 2019 est adopté à **8 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions.** Certains conseillers regrettent que les documents de la CLECT ne détaillent pas le calcul des chiffres avancés.

L'attribution de compensation d'investissements, d'un montant total de **33 128 €** sera versée à la Métropole mensuellement pour un montant de **2 760.67 € sur 12 mois. Approuvé à l'unanimité.**

- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2018

Le compte administratif (réalisé par la collectivité) qui présente les dépenses et recettes ainsi que les résultats comptables de l'année écoulée **étant parfaitement conforme au compte de gestion** (établi par la Trésorerie Générale), ces deux comptes sont approuvés à l'unanimité.

Comme l'exige la procédure, le vote du compte administratif se déroule hors de la présence de Madame le Maire.

- Vote des taux de contribution directe 2019

Le conseil municipal décide à **l'unanimité de ne pas augmenter les taux de contributions directes.** La taxe d'habitation est maintenue à 14.06%, le foncier bâti à 32.19 % et le foncier non bâti à 60.74%. Compte-tenu de ces bases d'imposition, le produit attendu est de **465 586 €.**

Suite des délibérations

- Affectation du résultat

Après avoir pris connaissance de l'exercice 2018, le Conseil municipal décide à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement de **480 080.72 euros** de la façon suivante :

Section d'investissement : **94 457.58 euros**, - Excédents de fonctionnement capitalisés **135 000 euros**, - Section de fonctionnement : **250 623.14 euros**. Cette proposition de répartition est adoptée à l'unanimité.

- Vote du budget primitif 2019

Le budget de la commune a été voté à l'unanimité pour **983 617.14 €** en fonctionnement et **552 342.72 €** en investissement, soit un budget total de **1 535 959.86 €**.

Les principales dépenses d'investissements envisagées pour 2019 concernent - la réfection totale de la rue du bourg (prise en charge par la Métropole), - un programme de mise en accessibilité des ERP (Etablissements Recevant du Public) pour la salle des fêtes, les vestiaires de la binette, - la réfection d'une salle de classe (peinture + menuiserie), - le changement d'électroménager au restaurant scolaire (fours + lave-vaisselle) - divers travaux d'entretien bâtiments (changement de chaudière et de menuiseries à la boulangerie..) et la création d'un nouveau site Internet pour la Mairie.

Travaux :

Projet Cœur de village : les négociations entre l'EPFLI (Etablissement Public Foncier Local Interdépartemental) et les propriétaires des bâtiments concernés par le projet sont en cours d'aboutissement.

Un appel d'offres sera prochainement lancé par « la Commission Grands projets » pour la recherche d'un Maître d'œuvre et d'un Assistant à Maître d'Ouvrage. Les élus soulignent que l'élaboration du projet sera faite en lien avec la population.

Projet de Lotissement « Rue St marc » par Logem Loiret : suite à l'appel d'offres lancé en janvier, une réunion s'est tenue entre Logem Loiret et les entreprises candidates, une phase de négociation est amorcée.

Informations diverses

- **Boîte à livres** : désormais entièrement confectionnée (réalisée par Boudouill'art), elle sera exposée lors de la fête du village puis positionnée sur la place du bourg début mai. A utiliser sans modération !

Ouverture de la maison de la distillation : dimanches 28 avril, 19 mai, 16 juin, 21 juillet et 18 août 2019 de 15 h à 18h.

CMJ : les jeunes organisent un « vide ta chambre » le 28 avril prochain dans la cour de la mairie. 2 € la table, vente de gâteaux.

La vie de la commune



Ils se sont dit oui...
Mme Anais Tricot &
Mr Fabien Anceau
le 23 février 2019

Tous nos vœux de bonheur !

Elles nous ont quittés...

- Odette Ducloux le 4 février
- Mauricette Chambolle le 24 mars 2019



Toutes nos condoléances aux familles.

Programme de la fête du village

Samedi 27 et dimanche 28 avril : exposition des artistes boumiens à la salle des fêtes.

Dimanche : **Exposition « art brut »** l'équipe de boudouill'Art ouvrira ses portes et permettra de découvrir ses nouvelles créations (derrière la salle des fêtes). **Animations diverses sur la place (promenade en poney, manège)**. **Restauration et buvette de l'UBOF dans la cour de boudouill'ART**, et bien sûr le traditionnel vide grenier et stands de bouquinistes et "un vide ta chambre" pour les plus jeunes dans la cour derrière la mairie.



Le bulletin d'inscription au vide grenier, le règlement et le plan sont consultables sur notre site :